

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA FEMME,
DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE



DE LA QUESTION FEMININE AU SENEGAL

Madame Ndioro NDIAYE
*Ministre de la Femme, de
l'Enfant et de la Famille*

La problématique engendrée par la question féminine dans nos pays du tiers monde, notamment au Sénégal est devenue progressivement et insidieusement un débat politique difficile à éluder.

Pourquoi ?

Essentiellement pour deux raisons :

D'abord parce que la maîtrise de l'identité de la femme est d'une grande nécessité, en particulier, lorsque celle-ci se rapporte à ses rapports avec son milieu social, culturel, économique et politique.

Ensuite parce que nos pays ont besoin d'avoir une idée claire de la quantité et de la qualité de la contribution de ce genre humain à l'édifice de la vie et particulièrement au processus de développement.

Or tout cela présuppose la détermination d'une telle identité.

Le questionnement au sujet de l'identité de la femme par rapport à son milieu socio-culturel semble le plus difficile à solutionner tant ce milieu socio-culturel semble à la fois subtile, mais puissant, pesant sur elle de toutes les forces de nos traditions ancestrales. De plus, il est complexe.

Au Sénégal, la condition de la femme est-elle la même en milieu urbain qu'en milieu rural ? Est-elle la même, chez la Musulmane, la Catholique, la Protestante, chez celles qui se réclament des religions africaines, ou de l'athéisme.

Nous femmes, sommes nous aujourd'hui mieux ou moins bien loties que nos mères ou nos aïeules ?

La minorité des femmes "modernes" est-elle l'arbre qui cache la forêt ? l'alibi qui donne bonne conscience à la société ou le signe annonciateur de temps nouveaux ?

Quand des valeurs morales occidentales viennent s'ajouter à celles de la tradition, il devient presque impossible de poser correctement la question.

Notre grande ambition est de combattre à la fois les aspects répressifs de la tradition et certaines aliénantes de l'occident et de nous épanouir en tant que femme Sénégalaise, sans rompre avec notre culture et notre civilisation. Et pourtant, notre tradition nous suggère depuis la nuit des temps que la femme, pour mériter les valeurs de sa société doit rester en dehors de l'évolution historique de son pays.

En effet, d'autres schémas traditionnels nous ont contournés pendant longtemps dans cette situation peu confortable, malgré l'intérêt et la défense des politologues les plus audacieux et les plus progressistes à

l'égard des femmes. L'argument le plus utilisé est celui selon lequel, libéré de ses contraintes, la femme perd non seulement son "Africanité" mais aussi sa féminité.

Mais notre "Africanité" et notre "Féminité" nous sont en fait, identifiées pour l'Homme et par nos Hommes. Comment peut-il en être autrement, dans une société, où, apparemment tout semble être structurée en fonction des intérêts et des rêves des seuls hommes ?

Car, on sait maintenant, en se basant sur des données objectives, que la condition féminine est fixée à partir d'une particularité physique à partir de laquelle aussi s'exerce toute une sanction sociale.

C'est pour cela que nous pensons que la dynamique de l'image féminine actuelle exprime et oriente les tendances profondes au conservatisme, au retour aux anciennes structures sécurisantes ; mais, elle reflète aussi bien et canalise un effort d'adaptation à des nouvelles structures non familières bien sûr, fécondes peut être dans l'avenir mais certainement inconnues encore !

Cette image de la femme, sert à exprimer une situation historique, et à la modifier. Elle est de même la projection de fantasmes collectifs ou personnels. Elle répond aussi à la notion de femme indispensable à la permanence de la tradition, tradition qui clame sa grandeur et lui fait mériter tant d'éloges.

La femme est en effet digne d'être qualifiée d'"Afrique", de féminine, c'est à dire fidèle à son appartenance sociale, quand elle répond à un certain nombre de critères de valeurs surtout morales : pudeur, discrétion, obéissance, patience, soumission, "Diom", "Kersa", "Terranga", "Mougne", etc...

Pourtant, tout cela doit être allié à une extraordinaire dose d'intelligence et de savoir faire pour pouvoir être et rester la "sève" d'une cellule familiale surtout au sens communautaire et africain du terme.

Pourtant, ils ont existé chez des femmes sénégalaises, ces critères !

La linguère du Djoloff, la reine Djemboth MBODJ du Walo, les héroïnes anonymes de la grève du Dakar-Niger en 1947 et plus près de nous, celles qui sont membres de Gouvernement, députés, maires, conseillères municipales et rurales, et tout simplement la femme sénégalaise grande mère de famille !

C'est dire que nous ne sommes pas convaincues que les femmes appartiennent au "sexe faible" et moins encore au "sexe opprimé". L'histoire des femmes confirme la destination que leur a donné la nature qui les a construites en fait et rendues aptes à assurer, entre autres, des fonctions extrêmement graves et difficiles telles que tenir un ménage,

avoir des enfants, les nourrir, les protéger, gérer sa famille et savoir rester l'amie et l'amante de son mari.

Elles représentent la création, le pouvoir éternel de la vie que la nature oppose à l'empire de la mort. Ainsi, ont dû le comprendre, les grandes mythologies ; chez elles, on retrouve la puissance tutélaire des femmes à l'origine de la plupart des cités.

Cette puissance, est encore vivante et effective chez nous, et quelques aspects des profils de la femme sénégalaise urbaine et rurale la confortent tous les jours.

En effet, femme à facettes multiples, douée d'une capacité d'adaptation extraordinaire, la femme sénégalaise qui vit en milieu urbain et qui travaille offre un caractère multifonctionnel de plus en plus perçu par nous-même et par notre société globalement.

Pour cette femme, tout se passe comme si les fonctions vitales d'épouse, de mère, de partenaire social sont mises sur plateau de la balance, contre la fonction d'agent de développement sur l'autre !

Cette dualité, cette autonomie apparente de nos fonctions tend à annihiler tout effort d'équilibre chez n'importe quelle femme qui travaille et vit en ville tant les préjugés sont nombreux. Cette "impression" de notre profil au sein de notre société est galvaudée et tronquée par ailleurs par les éternels problèmes conséquents ou subséquents à la polygamie, à la dépigmentation artificielle de la peau, à la conscience professionnelle, à notre code de conduite lors des Cérémonies familiales etc...

Concernant la polygamie, que nous vivons souvent, les sociologues d'ailleurs l'interprètent comme des permissions étranges, des formes d'union aberrante ou mal comprise.

Pourtant chez nous non plus, la femme n'a jamais été esclave au marchandise sinon lorsque les guerres ou les coutumes ont changé son destin primitif.

Il nous faut donc renoncer à l'image de la femme originellement bétail ou proie dont les progrès de la civilisation ont fait une avocate ou une secrétaire de direction. Y compris dans la polygamie, elles sont les porteuses de vie et d'espoir, l'arbre même de la race et de l'avenir. Elles ont été tout cela dès le départ donné, elles le sont encore aujourd'hui quelque soit leurs choix.

On nous apprend ainsi qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, sinon des formes et des apparences qui sont les dessins que fait l'histoire avec la passion des hommes.

La polygamie, fait de la société sénégalaise, est fortement influencée par la religion musulmane. Mais au lieu d'être perçue comme un jeu de

riches, elle est codifiée, elle a ses règles et ses rites que très peu de femmes et d'hommes sont capables de respecter !

Quand ce mode de vie s'installait dans une famille, c'était souvent après l'approbation de la première épouse, quand elle n'en était pas initiatrice.

Toutes les autres étaient placées sous la houlette de cette première qui régulaient les rapports sociaux de toute la maisonnée.

Malheureusement, cette perception de ce mode de vie n'est plus, ou tout au moins, est très peu respectée encore surtout dans nos milieux urbains ; elle est travestie par l'évolution de nos sociétés et elle est devenue effectivement un jeu de riches où le grand gagnant est et reste l'homme.

En dehors de la dénaturation de la polygamie en milieu urbain, c'est aussi au nom de cet homme que l'on ne dépeint la peau ! être de teint clair subitement est devenu un critère de beauté défini par l'homme pour la femme sénégalaise. L'une des multiples raisons est le bénéfice des faveurs de nos hommes : il nous faut être et rester la préférée, malgré toutes les aberrations conséquentes aux plans financier et sanitaire.

De même, c'est au nom de cet homme, entre autres, et pour respect de notre religion interposés, qu'une rivalité sourde entre femmes, nous entraîne vers la création de familles nombreuses malgré la conjoncture économique que nous savons et pour un hypothétique héritage !

Quelle tristesse que ce constat négatif à l'endroit d'une de nos valeurs communes autant à nos religions qu'à nos cultures proprement africaines : la fécondité !

Les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé de la mère et de l'enfant, en particulier le problème posé des pratiques comme l'excision, l'inflibulation des jeunes filles entrent en jeu dans l'essai de définition de l'identité de la femme sénégalaise par rapport à son milieu socio-culturel.

D'autres femmes, non africaines notamment ont aidé à exhumer, à objectiver mieux le danger que de telles pratiques faisaient courir à la future mère africaine. On peut ne pas être d'accord avec leur approche, leur méthodologie ainsi qu'avec les justifications qu'elles en donnent mais il faut leur reconnaître le mérite d'avoir participé à couper ce problème. Le débat est long et houleux et se situe en milieu urbain.

Plusieurs arguments, tous aussi respectables ont été avancés pour justifier et légitimer de telles pratiques. Parmi ceux-ci la religion et la "médicalisation" méritent toute notre attention.

Concernant la religion, d'éminents érudits ont eu à prouver, lors de nos nombreuses réunions nationales et internationales que l'Islam tout au moins ne justifiait ni ne cautionnait de telles pratiques ! qui sont en fait antérieures à Jésus Christ et à Mahomet.

Quant à la "Médicalisation" de ces actes qui consiste à faire pratiquer les opérations en milieu hospitalier : avec asoptie et technologie moderne pour diminuer les risques, elle consititue en réalité un dérivatif intelligent pour faire admettre ces taumatismes effectués au nom de la culture africaine !

Une femme sénégalaise, appartiennent aux ethnies qui les pratiquent est elle autant mal à l'aise au milieu des siens sans ses réputations ?

Ces pratiques traditionnelles qui lui font courir tant de risques à des moments capitaux de sa vie de femme et de mère sont-elles indispensables à son équilibre ? Le débat est encore là ! plus difficile à faire avancer que dans le cas des autres cérémonies familiales où la femme fait également figure de piliers. Ces cérémonies nécessaires à toute vie de société sont des occasions privilégiées pour conforter et modeler les codes relationnels entre les classes sociales et les classes d'âge.

Ces cérmonies sont des moments privilégiés d'identité, d'alliance pendant lesquels habituellement s'installe un code particulier de valeurs que seules les femmes initiées sont capables de décrire. Or, l'initiation se faisant exclusivement sur le terrain, comment une femme sénégalaise qui travaille et qui est tributaire d'un statut nouveau, profilé d'impératifs aussi contraignants qu'une conscience professionnelle adéquate, la prise en charge effective des son métier etc...

Comment une telle femme qui parce qu'elle transcende les illusions de la modernité aspire à intégrer (dans le sens d'intérioriser) sa propre cultures peut t-elle vivre en équilibre dans le Sénégal d'aujourd'hui ?

Au Sénégal, comme les pays développés, les femmes qui ont réussi à se faire une place correcte dans les échelons les plus élevés de leur profession, qui ont réussi à asseoir une éthique de vie en tant soit peu compatible avec le profil d'un producteur dans un processus de développement, ces femmes là sont souvent seules, à partir d'un certain âge. Elles le sont soit parceque l'échange, le dialogue, l'amitié et même l'amour qu'elles doivent entretenir avec leurs époux se sont émoussés pour finir par disparaître, soit parce que en elles même, elles n'arrivent plus à comprendre ce "déséquilibre" entre ce qu'elles veulent être et ce qu'elles vivent effectivement.

Souvent dans un cas comme dans l'autre, elles sont délaissées pour compte, trainant derrière elles un passé chargé de douleur de maternité et vie conjugale ratée ! malgré des acquis sociaux certains, ces femmes là connaissent aussi malgré tout l'instabilité de l'emploi, l'inexistence de la sécurité sociale, les conditions de travail déplorables, etc...

D'autres de nos soeurs vivant en ville, ne travaillent pas dans un système formalisé, mais doivent et veulent produire pour accéder à un minimum de liberté et d'égalité envers leurs partenaires masculins et dans le respect de la différence !

Et celles qui ont atteint le "3ème âge" ? L'organisation sociale traditionnelle les a mieux intégrées que la restructuration sociale que nous suggère la modernité. Elles ont un attribut plus perceptible en milieu rural qu'en ville ! C'est un problème sur lequel sociologues et autorités sont invités à réfléchir.

En milieu rural, le profil de la femme sénégalaise est différente de celui que nous venons de décrire parce que les besoins généraux socio-culturels ne sont pas ressentis ni opprimés de la même manière.

La polygamie y est vécue de manière plus orthodoxe, la dénaturation y est moins fréquente, il n'y a pas de débat sur les différentes questions que nous vivons en ville etc...

En fait la césure est fondamentale parce que le monde rural vit "moins vite" le rythme accéléré de l'évolution du monde, et que les influences extérieures s'y font sentir lentement.

Cette césure existe en matière d'alphabétisation, d'éducation, de formation professionnelle par exemple : l'alphabétisation touche davantage les hommes, les cours de formation pratique et de vulgarisation agricole s'adressent en priorité aux hommes, sauf dans quelques rares cas ; la distribution de l'éducation par sexe reste donc marquée par une forte inégalité au désavantage des filles. Cette politique est tout à fait conforme au comportement individuel dans notre pays malgré les acquis de la Démocratie.

Pourtant, une grande part de l'économie rurale repose sur le travail de cette femme qui reste tant défavorisée dans ses rapports avec le secteur économique dont les règles, lois et l'évolution sont loin de la valoriser et de la responsabiliser !

Malgré ses tâches, aussi diverses que lourdes, allant des travaux des champs au filage du coton, au tissage, à la teinturerie et à leurs obligations ménagères et maternelles ! La femme sénégalaise rurale a fait un énorme progrès dans le sens de la connaissance et de l'acquisition d'une qualité de vie plus conforme aux nouvelles technologies que notre pays a adoptées et qu'il développe.

De tels faits devraient nous laisser supposer que les femmes rurales jouissent du fait moral et pécuniaire dans leurs labeurs. Or quel fossé sépare encore le principe de la réalité !

Au plan politique, les acquis les plus objectifs pour la femme sénégalaise, en matière de démocratie, sont qualifiés en termes d'égalité

et de liberté : deux principes fondamentaux à travers lorsqu'on juge toute Démocratie d'un peuple.

Comme principe démocratique, l'égalité engendre l'efficacité et tend à réduire certaines injustices sociales telles que le sexisme en matière d'emploi. En prenant l'exemple de la société Américaine, elle présente en un sens, une faille dans sa structure, sur le plan politique et social ses institutions proclamant l'égalité de tous les citoyens par la répartition uniforme des droits et privilèges.

Mais sur le plan économique, c'est la loi du marché qui détermine le revenu individuel et établit les différences notables de niveaux de vie et de bien-être entre les citoyens. Ces différences de revenus sont censés jouer un rôle de stimulants : récompenses et sanctions pour favoriser une meilleure utilisation des ressources et créer une production nationale élevée et croissante. Il en résulte un mélange d'égalité en droits et d'inégalité en revenus qui n'est pas sans engendrer des tensions entre les principes politiques de la Démocratie et les principes économiques du capitalisme.

Au Sénégal, nous avons peut être plus qu'ailleurs besoin d'Egalité entre les femmes et les hommes parce que l'Egalité est pour nous une nécessité de développement. En effet, un progrès dans le sens de l'Egalité peut aussi être un progrès dans le sens de l'Efficacité !

Si l'accès aux postes de responsabilité est interdit aux femmes, elles ne peuvent donner la pleine mesure de leurs talents, alors qu'en accédant aux mêmes postes que les hommes, les femmes acquièrent du même coup, les motivations et les occasions d'améliorer leurs compétences, susceptibles de leur ouvrir la voie à des emplois qualifiés. Et lorsqu'un gain est possible sur deux tableaux : celui de la justice sociale et celui du P.N.B ; la société doit en tirer tout le parti possible.

Cette identification en tant que ressources humaines productives ayant le plein droit de participer aux affaires de la Cité a conduit les femmes sénégalaises à un bilan positif : gain au plan national et international pour tout ce qui concerne les lois et règlements institués en faveur des femmes ainsi que tous les pactes internationaux initiés par l'O.N.U ou ses organismes.

La quantification de ce bilan semble un problème dépassé, aujourd'hui ce qui nous intéresse c'est son application effective dans les institutions de notre pays parce que, précisément dans le domaine politique, plus qu'ailleurs, au Sénégal, la culture musulmane et judéo chrétienne, confrontée par les sciences, la littérature et l'histoire ont contribué à accroître la lenteur de nos acquisitions en principe d'égalité et de liberté. Nos fonctions à l'intérieur de nos partis politiques, qu'ils soient de gauche ou de droite ont été longtemps les mêmes, ici et ailleurs nous aidons, secondons et nos tâches allaient de coller les enveloppes, à applaudir ou accompagner les leaders hommes en titre etc...

Pourtant, les femmes sénégalaises constituent une force de frappe extraordinaire de par leur nombre d'abord et ensuite de par la qualité de leur participation à l'évolution politique du pays.

Malheureusement, ce 2ème aspect de notre profil politique a été longtemps frustré par les état-majors politiques : d'abord par les hommes pour des justifications culturelles, ensuite par les femmes elles-mêmes qui ont occupé les premiers postes de responsabilité pour des raisons évidentes de politique politicienne, de jalousie, de préséance de rivalité féminine.

Pourtant, ces femmes qui étaient absentes même intellectuellement au moment de la conception des profils et des contenus des structures et de programmes politiques constituent actuellement :

au parti socialiste :

- 65 % de l'électorat
- 450 déléguées au Conseil central
- 75 déléguées au Comité central sur 300
- 1 déléguée au bureau politique
- 13 députés à l'Assemblée Nationale.

Dans les 17 autres partis, la représentativité est insignifiante :

- fort taux de participation à l'électorat
- tout au plus 1 femme à l'Assemblée Nationale pour un parti et très peu dans leurs organes centraux ; bilan qui, globalement se dilue certes mais qui aurait pu être relativement plus positif si nos responsables féminins du Sénégal quelque soit leurs valeurs personnelles n'acceptaient pas de jouer aussi facilement le rôle d'alibi ou d'arbre qui cache la forêt.

Cette présence féminine au sommet, fort modeste au demeurant, ne change pas beaucoup de chose à l'ensemble de la condition féminine à la base.

De plus, contrairement à ce qu'on pourrait croire, cette petite entrée des femmes dans la vie politique risque d'accentuer les stéréotypes existant qui ne contredisent pas l'image que la société tient à donner aux femmes.

On retrouve la même ambiguïté dans les organisations féminines, au Sénégal. On note en effet, hiatus entre l'action concrète, les prises de positions individuelles de femmes courageuses, et les grands discours où elles se défendent la plupart de toute tendance au féminisme : ce mot étant en général considéré comme un véritable épouvantail !

pour elles, toute conquête d'un droit supplémentaire doit s'effectuer bien plus par la patience et la persuasion que par la revendication directe car il faut absolument laisser aux hommes toute leur illusion de décider.

Pourtant il nous faut arriver à laver l'équivoque : s'agit pour nous d'acquérir le même statut que l'homme ?

Il s'agit plutôt d'engager un processus de transformation décisive des rapports de l'homme et de la femme en vue d'aboutir à une meilleure acceptation de leurs rôles respectifs. C'est inciter les femmes à développer une nouvelle perception d'elles-mêmes, à se penser comme sujets et acteurs de leur propre histoire. C'est aussi faire émerger de nouvelles valeurs culturelles qui puissent les conduire à mieux partager leur vie avec les hommes.

Au Sénégal, comme partout ailleurs, il faut que les femmes réalisent que la souveraineté de l'homme, crée la souveraineté de la femme.

Quand l'homme est roi dans sa famille, responsable ouvrier ou paysans dans son pays, la femme est reine avec lui, responsable, et partenaire avec lui. Elle partage l'absolu de son pouvoir !

BIBLIOGRAPHIE

- ARTHUR M. OKUN

Egalité - efficacité : comment trouver l'équilibre ?

- JACQUES CABART

Institutions politiques et Doits Constitutionnel

Tome I - Paris 1980

- ARLETTE CHEVRAIN DEGRANDE

Emancipation féminine et Roman Africain

1980 NEA - Dakar

- REINE CAPTANT

Démocratie et participation politique

Bordas - 1972

- Programme commun des femmes de Gisèle Alimi

Choisir la cause des femmes

- Bilan de la décennie des Nations-Unies pour la femme.

Rapport du Sénégal présenté en Juillet 1986 à Nairobi